

CASCADE DES JARRAUDS ET LE BOURG DE SAINT-MARTIN- CHATEAU



Site inscrit

Canton :
Royère-de-Vassivière
Commune :
Saint-Martin-Château
Superficie : **51 ha**
Dates de protection :
Cascade : 29/03/1939
Extension : 09/11/1990



L'amont de la cascade

Nature et intérêt du site

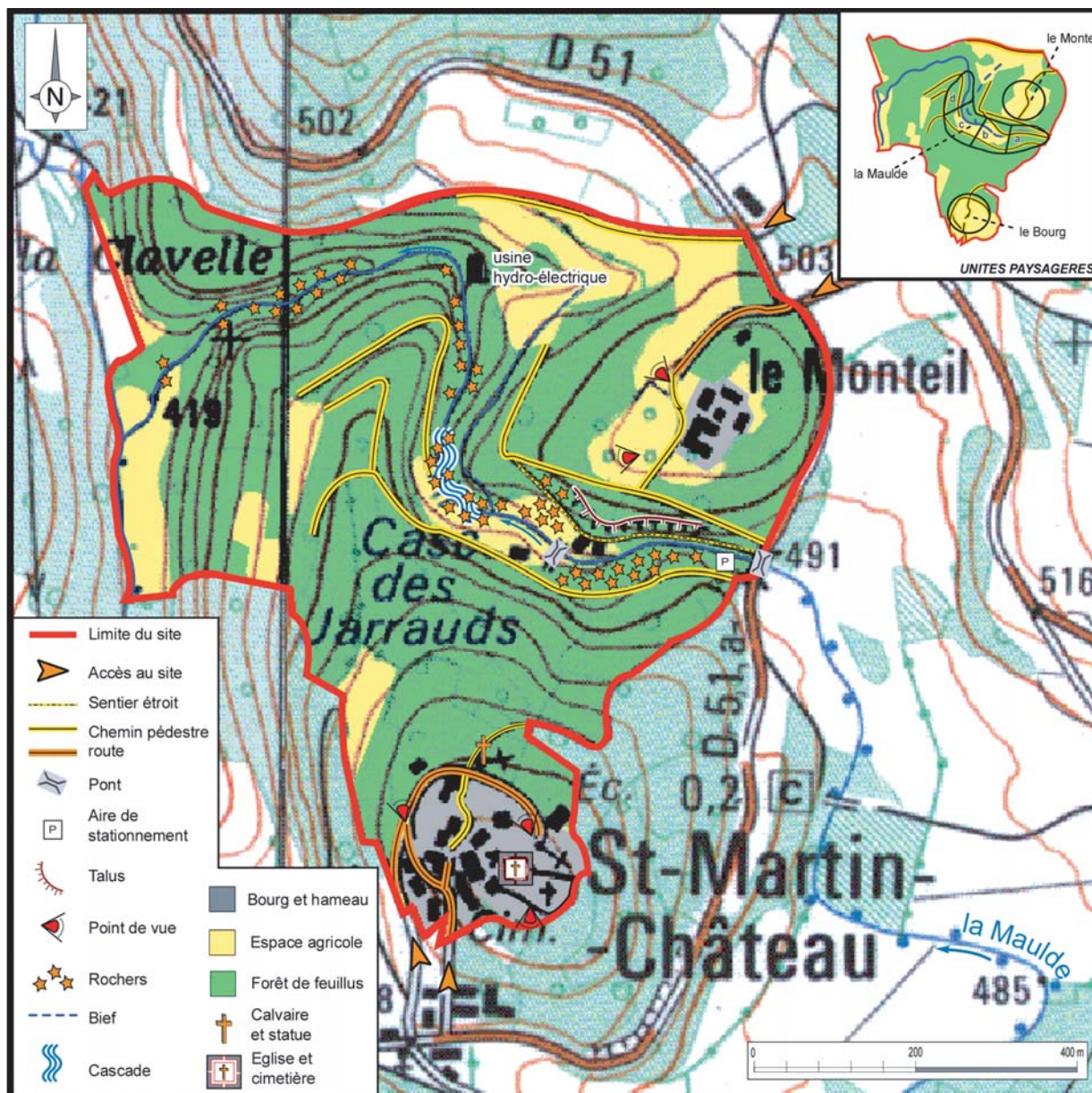
Le site a été protégé en 2 temps :

- une inscription en 1939 d'une partie de la vallée de la Maulde correspondant à l'endroit où la rivière prend l'allure de rapides jusqu'au spectacle fascinant de la cascade des Jarrauds ;
- une extension du périmètre du site inscrit en 1990 au bourg de Saint-Martin-Château perché sur son promontoire rocheux.

La Maulde et sa vallée changent rapidement de visage en franchissant le CD 51, petite route menant à Saint-Martin-Château. En amont du pont, la rivière, bordée de lignes d'aulnes et de saules, décrit de larges méandres dans des prés qui tapissent le fond plat d'un grand alvéole allongé. Puis la vallée se resserre soudainement et le lit de la Maulde se pare de rochers. Les eaux deviennent bruyantes et se dispersent entre les blocs granitiques aux contours arrondis couverts de lichen. Rive droite, un sentier passant près d'une ancienne voie romaine pavée de granit permet de descendre vers la rivière.

Il traverse une succession de séquences paysagères jusqu'à la cascade des Jarrauds. Différents facteurs participent à ces variations : les dénivellations asymétriques des versants, la présence croissante des rochers alternant d'une rive à l'autre, leur volume, la pente et la largeur du lit de la rivière. Les perceptions varient considérablement selon les saisons en fonction de l'épaisseur des feuillages ou du débit de la rivière. L'été, on peut s'aventurer dans la Maulde, de rochers en rochers. L'hiver, les arbres feuillus dévoilent le charme pittoresque de leurs ramifications tortueuses.

La Maulde coule d'abord entre un versant sud boisé de chênes, de hêtres et de quelques conifères et un versant opposé, moins incliné, planté de résineux qui laisse apparaître d'importantes tables rocheuses quand il s'approche des eaux. Le chemin, assez large et plat se positionne en balcon sur la rivière. Les mousses participent pleinement à l'attrait du paysage de la vallée. Elles courent dans les sous-bois, couvrent les ramures, tapissent les rochers et peignent ainsi des camaïeux de vert et de gris. Dans l'eau, les rochers dessinent différentes figures : affleurements, amoncellements, roches creusées de " marmites de géants " de différents



gabarits, étroites îles rocheuses couvertes d'une végétation éparse.

A l'approche d'un ancien moulin, transformé en résidence, la configuration du relief se modifie, accentuant les contrastes entre les deux rives. Les rochers quittent le versant nord, plus boisé qu'en amont, et investissent fortement les pentes de la rive droite, qui deviennent plus abruptes. D'imposantes boules de granit, de petits promontoires rocheux et des amoncellements surplombent la Maulde qui accueille des blocs de plus en plus imposants. Le chemin se rétrécit fortement, s'écarte du torrent pour contourner le moulin et plonge vers la rivière en empruntant 2 emmarchements en partie taillés dans la roche qui affleure abondamment dans cette séquence.

En aval, le fond de vallée s'élargit momentanément autorisant la présence de petites prairies sur la rive gauche. Le lit, plus large, comporte moins de rochers. Un bief prend naissance à l'issue d'une retenue qui barre la rivière.

Ce canal de dérivation alimente encore de nos jours une petite usine hydroélectrique construite en 1887, située quelques centaines de mètres en aval. L'ingénieur Déprez y expérimenta le transport de courant alternatif à distance jusqu'à Bourganeuf.

En empruntant l'étroit sentier qui longe le bief, on remarque le contraste entre les eaux du canal, calmes, épousant une courbe de niveau et la rivière de plus en plus agitée.

La cascade des Jarrauds est un évènement dans le paysage de la vallée. Elle se fait d'abord entendre et sa découverte est soudaine. Après avoir glissé sur de grandes tables granitiques, l'eau fait une chute de 15 m dans un bassin naturel entouré de falaises et de blocs rocheux. Ensuite la rivière reprend un cours torrentiel dans un lit parsemé de rochers qui s'évase progressivement. A l'extrémité ouest du site, la Maulde passe près de blocs granitiques empilés tapissés de mousses et surnommés " la Grotte des Fées ".

Au nord de la vallée de la Maulde, sur un monticule dominant la rive droite, le château du Monteil, accompagné d'imposantes dépendances, offre un point de vue sur la rivière depuis une terrasse plantée de tilleuls. Il possédait autrefois 4 tours, mais abandonné pendant la révolution, il n'en possède aujourd'hui qu'une seule, ronde en poivrière à l'angle du pignon est. Il est entouré de hêtres et de chênes remarquables. Les essences ornementales du parc se détachent nettement du paysage environnant.

Perché à une altitude de 560 m sur un monticule rocheux que contourne la Maulde, le bourg de Saint-Martin-Château offre des vues lointaines sur les horizons boisés des monts alentours.

Inversement sa silhouette est visible de très loin quand le temps est clément. Il est principalement accessible par une voie à flanc de coteau offrant quelques échappées visuelles sur la vallée quand les bois épais laissent place à des prés. Cette desserte s'achève en impasse au cœur d'une petite place pleine de charme, qui recouvre un ancien cimetière. De nombreux sentiers piétons rejoignent également le sommet.

Dans la perspective de la route, juste avant un lacet très resserré accédant aux hauteurs, une statue dédiée à Notre-Dame-de-Pitié en pierre calcaire et datant du XV^e siècle apparaît de manière surprenante et accueillante. Un alignement composé de 3 chênes et d'un platane lui succède. Entre ces arbres très âgés, 3 bancs en granit de facture remarquable permettent de contempler les horizons lointains. Sur ce replat élevé, quelques habitations, l'église datant du XII^e siècle et la mairie sont disposées en regard sur la place et lui confèrent ainsi un aspect circulaire. Deux chênes très âgés s'élèvent

en son centre près d'une croix sur un léger bombement enherbé.

A l'arrière de l'église transformée aux XV^e et XVII^e siècles, côté sud-est, l'actuel cimetière ceinturé d'un mur de pierre constitue le point culminant de Saint-Martin-Château. Le clocher de l'église se dresse près du cimetière, au sud de la nef dont il est curieusement détaché. De forme carrée à l'extérieur mais circulaire à l'intérieur, il est rattaché au mur du cimetière. Cette disposition, rare au XII^e siècle, semble avoir été voulue par ses constructeurs comme à Nouailles en Creuse ou à Brantôme en Dordogne. Par ailleurs, il faut noter plus particulièrement la présence d'un gisant de granit placé dans un enfeu en arc brisé du XIV^e siècle creusé dans le mur sud de l'église.

Les habitations se sont implantées uniquement sur le flanc ouest du mont. Les autres versants sont essentiellement boisés. Les terrassements sont omniprésents sur ce versant. Murs de soutènements, escaliers, rampes d'accès, témoignent des contraintes imposées par des dénivellations abruptes. Les maisons accrochées à la pente sont entourées de jardins en terrasse accueillant principalement des potagers. D'architecture traditionnelle, parfois très anciennes, couvertes de tuiles ou d'ardoises, elles sont impressionnantes quand on les aperçoit en contre-plongée depuis la route alors qu'au contraire certaines semblent très basses depuis les ruelles s'immisçant dans le bourg. Des murets de pierres sèches, tapissés de mousses, délimitent les parcelles.



Détail de la cascade

Evolution du site

De nombreux sentiers et ruelles dévalant la pente offrent des tracés variés, tantôt linéaires quand les habitations sont accolées, tantôt sinueux pour descendre plus doucement. Ils constituent la meilleure solution pour découvrir le village. Certains chemins encore enherbés et entourés de murets procurent au site une atmosphère originale devenue rare en Creuse. La roche granitique affleure abondamment sur ces circulations piétonnes.



L'église et son clocher séparé

Dans le bourg, quelques habitations délaissées ou à vendre attestent de l'importance de l'exode rural. Les terres agricoles abandonnées confirment cette évolution. Mais le cachet remarquable du bourg et sa situation en balcon sur le paysage pourront peut-être inverser ces tendances et attirer une nouvelle population désireuse d'habiter dans un cadre exceptionnel.

Le bourg pourrait tirer parti de l'attrait touristique que génère la cascade des Jarrauds, si une indication placée près du sentier le reliant à l'aire de stationnement près du pont signalait la proximité de la place de l'église.

Cette aire de stationnement dénote par rapport au caractère naturel de la vallée. Le revêtement de sol a des connotations urbaines qu'il conviendrait de remplacer par un engazonnement ou un simple sablage. Par ailleurs, au pied du versant surplombant cet espace, la coupe d'un bois laisse apparaître des souches et des rejets disgracieux. Elle a un impact négatif sur le paysage de la rivière. De nouvelles plantations d'essences précieuses (hêtres, mélèzes, chênes...) pourraient valoriser l'accès aux cascades.

Il existe déjà de nombreux sentiers pédestres balisés permettant de parcourir le site. Seul le sentier longeant le canal nécessiterait une intervention pour atténuer l'effet d'impasse à son extrémité.

Enfin, une attention toute particulière doit être portée sur les murs de soutènements des versants boisés surplombant le CD 51 car ils participent vivement à l'originalité du site.